

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Palaiseau (91120)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Prendre part aux décisions de la CPS qui sont fondamentales pour le vélo de part la compétence voirie et déplacement de la communauté d'agglomération.

S'engager à rassembler les élus de la CPS pour faire appliquer le schéma directeur des circulations douces dans un délai raisonnable.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Les déplacements sont de la compétence de la communauté d'agglomération. Nous rassemblerons et solliciterons les élus de tous bords politiques pour développer un plan vélo très ambitieux pour notre territoire. Nous avons l'objectif de créer une Zone de Faible Emissions (ZFE) à l'échelle de la CPS. La question de la qualité de l'air et du Climat sont des enjeux prioritaires pour la Conviviale, qui signe le Pacte pour la Transition avec 20 mesures sur 32 à réaliser pendant le mandat. Le développement des circulations douces, et, en premier lieu le vélo, est l'outil le plus efficace pour répondre à nos enjeux prioritaires.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous avons mis en place en 2019 un grand plan pour développer la pratique du vélo à Palaiseau (mise en place d'un comité vélo, aménagement de bandes et pistes cyclables, création de parkings et de SAS vélos, réfection des itinéraires existants, aide financière pour l'achat de vélos électriques, indemnités kilométriques vélo pour le personnel, etc.).

Il s'agit maintenant de poursuivre le déploiement de ce plan et de doubler a minima, à partir de 2020, les investissements dédiés aux circulations douces. Nous envisagerons également de mettre en place une charte de qualité des aménagements cyclables.

Par ailleurs, nous continuerons à travailler avec les acteurs du territoire et notamment la CPS pour favoriser la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire. Nous veillerons notamment à la bonne mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces, qui a été élaboré par la CPS, avec la contribution de la ville de Palaiseau.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Un plan vélo ambitieux est indispensable pour notre ville, dans le cadre d'une priorité claire donnée aux mobilités douces sur l'automobile dans l'espace public. Sur Palaiseau en particulier et la CPS, nous devons revoir l'aménagement de l'espace urbain dans ce sens et repenser nos schémas de mobilité pour favoriser les transferts modaux de la voiture vers le vélo, comme vers la marche et les transports en commun.

Le maillage vélo doit être significativement renforcé pour assurer une continuité inter-quartiers, quartiers-centre-ville et avec les villes voisines, bien évidemment en lien étroit avec les associations (dans le cadre notamment d'une instance extra-municipale sur les circulations douces).

Tous les aménagements de voirie devront être réalisés en donnant systématiquement la priorité aux circulations douces et non plus à la voiture.

Ces points sont notamment traités page 23 de notre programme.

Action n°2

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 5 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Sous réserve de l'état des finances de la ville.

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

La démarche participative de La Conviviale prévoit la création de commissions thématiques citoyennes et extra-municipales. Une telle commission sera créée et dédiée exclusivement aux circulations douces : vélo et marche.

Cette commission sera composée d'associations, comme MDB, de citoyens, d'élus municipaux, d'agents publics de la mairie et de la CPS, d'agents publics du département (pour les voies départementales).

Notre plan vélo, figurant page 20 de notre programme, propose "un budget vélo multiplié par 5" à minima par an.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Il existe trois instances travaillant sur le plan vélo à Palaiseau : un comité technique, un comité de pilotage et un comité vélo qui se réunissent une fois par trimestre. Le comité vélo a notamment pour mission d'assurer le suivi opérationnel et la bonne mise en œuvre des projets. Il perdurera et a vocation à se réunir autant de fois que nécessaire.

A partir de 2020, nous souhaitons à minima doubler les investissements dédiés aux mobilités douces et au plan vélo : ce qui permettra de mobiliser un budget annuel d'environ 500 000 €.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Un budget ambitieux est à construire à la lumière des objectifs cités précédemment : le plan vélo constitue dans ce cadre un volet prioritaire de l'action que nous voulons plus globalement mettre en place pour transformer la mobilité dans la ville. L'enveloppe de 500 000 euros par an pour ce plan vélo paraît une bonne base de réflexion mais ce montant devra être consolidé avec les services de la Ville et de la CPS dans cette perspective plus globale.

Comme déjà évoqué, en cohérence avec notre volonté de donner un nouveau souffle à la démocratie locale dans la ville, une instance extra-municipale sur la mobilité pourra, si c'est comme nous le pensons le souhait des associations et de la population, assurer le suivi de ce sujet.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Faire participer tous les acteurs de la ville au comité vélo : commerçants, parents d'élèves, associations,....

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Le comité vélo de Palaiseau est composé des services et d'élus municipaux, de représentants d'associations, des conseils de quartier, de représentants du monde éducatif, d'entreprises et de commerçants. En plus d'un élu spécifiquement dédié aux circulations douces nous pourrions en effet désigner un responsable et interlocuteur privilégié au sein de nos services. Il perdurera et a vocation à se réunir autant de fois que nécessaire.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Une adjointe ou un adjoint au maire, ou une conseillère ou conseiller municipal délégué-e sera en charge du plan vélo et de sa bonne insertion dans une stratégie globale d'action en matière de mobilité. De même, la concertation que nous voulons renforcer sur le déploiement du plan vélo devra s'articuler avec la concertation plus largement nécessaire sur l'évolution de la circulation. Dans tous les cas, cette concertation devra être régulière et son rythme, compte tenu de l'ambition de ce plan, pourra être plus que trimestriel. Elle devra évidemment associer, au-delà des seuls utilisateurs du vélo, l'ensemble des acteurs et populations concernées dans la ville.

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous nous engageons à sensibiliser nos techniciens voire aux mobilités douces et à la pratique du vélo notamment en lien avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Nous avons la chance à Palaiseau de disposer d'un personnel communal compétent et motivé. Le former sur une nouvelle approche des circulations douces, et aux spécificités du vélo en particulier, renforcera notre efficacité.

Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - CD117 : qui permet de relier Champlan à Igny en passant par Palaiseau
- La liaison Villebon-sur Yvette - Palaiseau : avenue du général Leclerc et avenue du 08 mai 1945
- Une piste permettant de monter sur le plateau

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

sur la cd 117 ok

la largeur de l'avenue du G1 Leclerc et AV. du 8 mai, largeur de la route étroite, à réfléchir ensemble.

Liaison plateau OK

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Page 20 du Programme de la Conviviale :

"Nous créerons une à deux pistes cyclables protégées pour monter sur le plateau". Beaucoup de Palaisien.ne.s hésitent encore à se lancer dans le trajet domicile travail ou pour faire leurs courses en centre-ville ou pour amener leurs enfants à l'école

parce qu'aucune liaison plateau-vallée sécurisée n'existe. Le principal frein est la sécurité.

L'avenue du général Leclerc est très dangereuse, tout comme l'avenue de Stalingrad et l'avenue des Alliés. Les efforts de la Conviviale se concentreront sur ces quatre points noirs des déplacements doux de notre ville.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Les avenues du 8 mai, du Général Leclerc et la CD117 sont assez étroites. Il ne semble pas possible d'y créer des pistes dédiées au vélo sur l'intégralité du linéaire. Cependant, nous étudierons, en lien avec la CPS et le département, la possibilité de sécuriser davantage les bandes cyclables qui s'y trouvent, là où des pistes dédiées ne seront pas possibles.

Liaison Plateau-Vallée : Il existe déjà une piste cyclable pour rejoindre le plateau le long du TCSP. Des travaux d'aménagement sont en cours à Lozère pour créer une nouvelle piste cyclable au niveau du sentier Edme François Jomard. Nous étudierons également la possibilité de créer d'autres liaisons Plateau-Vallée pour les vélos.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Comme déjà évoqué, notre maillage actuel est notablement insuffisant en particulier dans l'optique de déplacements "fonctionnels". Le CD117 a été récemment réaménagé par le département, sous la conduite de l'actuelle majorité municipale, et fort malencontreusement, les circulations à vélo ont été totalement abandonnées. Il nous faudra corriger cette erreur grossière et en tenir compte pour la suite.

La liaison entre Villebon-sur-Yvette et Palaiseau par le tracé le plus approprié doit également être assurée, en concertation avec les différentes parties prenantes.

La continuité plateau-vallée n'a pas suffisamment suivi le développement du plateau : elle doit être renforcée, en particulier du point de vue des mobilités douces. L'accès au plateau n'est toutefois pas simple étant donné le peu de voies d'accès. Une étude sérieuse est à envisager quitte à innover en recherchant un tracé novateur à travers les coteaux boisés. Cela devra être débattu avec les différents acteurs.

Action n°6

Mettre le vélo au cœur de la ville de Palaiseau.

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité comme le Centre ville, Les gares de Palaiseau, Palaiseau-Villebon et Lozère, le plateau de Saclay, le stade, la piscine, les gymnases.

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Massy, de Palaiseau-Villebon et de Champlan.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

L'interconnexion des pistes cyclables est en effet un enjeu important pour la sécurité des usagers et donc pour contribuer à changer les comportements des déplacements. Le maillage territorial est donc primordial et sera l'enjeu du plan vélo intercommunale que nous engagerons.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

La ville de Palaiseau dispose actuellement de 28 km de voies cyclables (bandes et pistes cyclables, liaisons vertes, double sens cyclables, etc.) réparties dans toute la ville.

Pour amplifier le plan vélo nous souhaitons :

- Poursuivre l'aménagement de voies cyclables (en 2020 nous passerons à 33 km, en 2021 à 53 km, etc.).
- Augmenter le nombre de parkings et garages à vélos sécurisés notamment à proximité des gares
- Compléter le jalonnement des itinéraires cyclables.
- Associer au projet de RER V (réseau express régional vélo) porté par les associations franciliennes et visant à créer un ensemble connecté de pistes cyclables dans toute la région.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Oui inconditionnel à ces propositions qui vont complètement dans le sens de notre projet. Un maillage permettant de relier nos quartiers entre eux et le centre-ville (notamment les gares) est indispensable si l'on veut réduire significativement l'impact de la voiture.

Pour la petite histoire, une étude menée en 2012 par la précédente municipalité, à propos du stationnement autour de la gare de Palaiseau, montrait que si le stationnement devenait payant dans un rayon de 500 m autour de la gare alors 50 % des voitures disparaîtraient, les gens préférant venir à pied ou en vélo.

De même, les liaisons avec les villes avoisinantes deviennent indispensables pour permettre les trajets professionnels en vélo.

Action n°7

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Bien évidemment, comme le réseau routier, le réseau de circulations douces doit être maintenu avec soin.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous souhaitons pérenniser le budget consacré à la propreté (en hausse de 30% par rapport à 2014) et maintenir l'équipe dédiée à la propreté le week-end mise en place en 2017. Ce dispositif permet d'entretenir et de nettoyer régulièrement les voies cyclables.

Par ailleurs, une partie du budget dédié au plan vélo est consacrée à l'entretien de ces aménagements vélo (signalétique, etc.).

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Si le réseau cyclable n'est pas correctement entretenu, il devient dangereux et risque alors d'être délaissé, créant ainsi l'effet inverse de ce qui est attendu. Donc l'entretien spécifique de ce réseau, au même titre que le reste de la ville, doit faire partie des actions du quotidien de nos Services techniques. Nous avons sur ce point conscience de la nécessité de veiller à l'entretien conjoint des espaces cyclables et des autres parties de la voirie, et d'intégrer la facilitation de cet entretien conjoint au cahier des charges de tout nouvel aménagement cyclable.

Action n°8

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous poursuivrons évidemment nos réflexions en termes de partage de l'espace public afin de garantir la cohabitation entre les différents types de mobilités, et de favoriser les cyclistes et les mobilités douces.

La mise en place de zones 30 km/h est une manière d'intégrer cette démarche d'adaptation du plan de circulation.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

"Une mobilité repensée", tel est le titre de l'un de nos chapitres de notre programme. C'est là où la puissance publique se doit d'être volontariste en actionnant conjointement tous les leviers de la mobilité afin de réduire la présence de la voiture dans notre ville :

- accorder la priorité aux circulations douces,
- développer le maillage de transports en communs, notamment des navettes électriques gratuites entre les quartier et le centre-ville,
- introduire, par exemple, une piétonisation d'une partie de la rue de Paris et de la place de la Victoire,
- repenser l'urbanisation pour que le vélo soit au coeur des mobilités (places de parking vélo dans l'espace public et privé, ...),
- réduire la vitesse à 30 km/h sur la ville et créer là où c'est possible des zones de rencontre.

Il est fort probable qu'il faille repenser, par endroits, le plan de circulation; par expérience, sujet délicat s'il en est, cela devra se faire en concertation avec les Palaisiennes et les Palaisiens sur la base d'un projet clairement défini et solidement évalué.

Action n°9

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Transformer le centre ville en zone de rencontre.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

La Conviviale propose page 21 de son programme, "la transformation en zone piétonne, sur des plages horaires définies, plusieurs rues dans différents quartiers, en concertation avec les riverains et les commerçants."

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous avons mis en place des zones 30 km/h à Lozère et au Pileu et des aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse des voitures (ralentisseurs, piétonisation de la rue du Docteur Morère pendant les horaires d'ouverture des écoles, etc.). La ville compte également 1,8 km de zone de rencontre.

Nous nous engageons à continuer nos actions pour apaiser la circulation aux abords des écoles et des rues accidentogènes et plus généralement nous poursuivrons notre politique de quartiers en zone 30 km/h.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Sujet déjà évoqué, oui, l'évolution de la mobilité dans notre ville passe par une réduction de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de notre territoire avec les aménagements associés et la création de zones de rencontre.

Quant au centre-ville, nous proposons une piétonisation partielle de la rue de Paris et de la place de la Victoire dans un premier temps, complétée par la transformation des autres tronçons de cette rue centrale en zone de rencontre. Compte tenu de son impact sur la vie du centre ville et de ses implications en matière de plan de circulation, cette évolution ne pourra être mise en place qu'à l'issue d'une concertation particulière poussée. Une étude sera également menée pour identifier les possibilités d'implantation de zones piétonnes ou de rencontre dans les autres quartiers là où elles sembleront pertinentes.

Action n°10

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Participer à la création du RER V.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Oui ces deux mesures font bien sûr partie de notre plan vélo global.

La Conviviale s'engagera, avec l'appui des partis politiques EELV et Génération Ecologie, présents dans l'exécutif régional, en faveur de la création du RER V.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

La ville dispose actuellement de 1,6 km de double sens cyclable mais aussi d'une dizaine de SAS vélos et de panneaux « cédez le passage cycliste » au niveau des feux tricolores.

Prochainement, de nouveaux SAS vélos et panneaux directionnels seront installés. Nous généraliserons également les contre sens cyclables dans toutes les rues le permettant notamment celles à 30 km/h.

Par ailleurs, nous nous associerons au projet de RER V (réseau express régional vélo) porté par les associations franciliennes et visant à créer un ensemble connecté de pistes cyclables dans toute la région.

Yves Maignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Les aménagements évoqués doivent faire partie systématiquement de l'arsenal du plan vélo. Leur mise en place est prévue là où elle ne l'est pas encore dans la ville dans le cadre du déploiement des zones 30 km/h, et nous comptons ne recourir que de façon exceptionnelle à la possibilité de dérogation à cette règle. Nous veillerons par ailleurs à matérialiser de la façon la plus claire possible ces aménagements, à informer de leur présence par une signalétique adaptée, et à sensibiliser l'ensemble des usagers à ces nouvelles règles afin d'assurer la plus grande sécurité de tous.

Quant au RER vélo, ce sujet, important pour les liaisons inter villes fera l'objet d'une étude particulière en lien avec les associations et les villes avoisinantes afin d'assurer efficacité et continuité.

Action n°11

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Page 14 de notre programme : "Nous soutiendrons les pedibus déjà existants et en créerons là où ils n'existent pas, en nous appuyant sur les associations de parents d'élèves. Nous étudierons la possibilité de d'un système de vélo-bus avec les parents d'élèves, coordonné par la mairie, lorsque les conditions de sécurité le permettent."

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous avons piétonnisé la rue du Docteur Morère pendant les horaires d'ouverture des écoles.

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau, nous envisageons de mettre en place un plan de sécurisation des abords des écoles. Nous augmenterons notamment le nombre d'agents de circulation devant les écoles pour limiter la vitesse des voitures. Cela prendra aussi la forme d'aménagements ou de restrictions de circulation ponctuelles, réalisés en concertation avec les riverains et les parents d'élèves.

Yves Maignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Vaste sujet et ô combien délicat quand on connaît l'empressement de certains parents à déposer leurs enfants à l'école sans même quitter leur voiture si cela est possible ! Cette évolution est nécessaire pour permettre à nos enfants d'aller à l'école en sécurité et en sérénité. Nous devons donc étudier la situation de chacune de nos 20 écoles afin de repenser, en collaboration avec les enseignants et les parents, les abords à la lumière de ces objectifs.

Action n°12

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo ou augmenter l'offre de places aux gares déversant Palaiseau (Massy-Palaiseau, Palaiseau, Palaiseau-Villebon, Lozère et Le Guichet).

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Page 20 de notre Programme : " Nous créerons plusieurs parcs à vélo sécurisés dans la ville."

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Durant ce mandat nous avons créé des parkings et garages à vélos sécurisés à proximité des gares, dont le nouveau parking Véligo situé à proximité de la gare de Lozère.

Nous souhaitons augmenter le nombre de parkings et nous travaillerons également, en lien avec Île-de-France Mobilités, pour que des parkings Véligo puissent être présents en gare de Palaiseau-Villebon et du centre.

Yves Maignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Si l'on veut que le report modal voiture-transports en communs vers vélo-transports en commun se fasse, il faut s'en donner les moyens. Le parking sécurisé, notamment aux abords des gares devient donc indispensable. Etant donné le coût de ces installations (lorsqu'elles sont bien faites), il paraît raisonnable d'établir un plan pluri-annuel pour arriver à une couverture complète dans les 5 ans à venir.

Action n°13

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, des salles de sport et des salles municipales.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

La ville dispose de plusieurs dizaines d'arceaux dont certains ont été changés depuis 2014.

Nous continuerons à changer les arceaux vélos « arrache roues ». 60 arceaux vélos seront posés prochainement.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Les arceaux font partie intégrante du plan vélo et leur implantation répartie dans la ville, notamment au plus près des "points" de rencontre est indispensable. Nous sommes à ce titre bien conscients de l'importance du choix d'arceaux appropriés vis-à-vis de l'intégrité des vélos comme de la sécurisation de leur arrimage (ainsi que du bon choix de leur emplacement en regard des besoins et de la sécurité de circulation des autres usagers, piétons notamment). Au-delà de cet effort pour le stationnement des vélos dans l'espace public, nous pensons aller plus loin en proposant une modification du PLU afin d'imposer plus de places de parking vélo dans les habitats collectifs, à la fois pour les résidents mais aussi pour les visiteurs. Cette mesure pourra également s'appliquer à certains bâtiments tertiaires.

Action n°14

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Oui nous nous engageons sur ce plan.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Durant ce mandat nous avons créé des garages à vélos sécurisés et des abris au sein des écoles qui le souhaitent.

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau, nous souhaitons augmenter le nombre de garages à vélos sécurisés. Nous réaliserons également un audit au sein des équipements publics et de toutes les écoles, en concertation avec les responsables d'établissement et les parents d'élèves, pour évaluer les besoins en termes d'abris à vélos.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Bien sûr, en complément du point précédent, il faut permettre le parking sécurisé dans les écoles pour les vélos et trottinettes de nos enfants. De même que pour les gares, chacun dans les établissements publics doit pouvoir ranger vélo et trottinettes.

Action n°15

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous envisagerons de mettre en place cette nouvelle réglementation avant 2026 aux points stratégiques de la ville.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

L'interdiction prévue à l'horizon 2026 va incontestablement dans le sens de la sécurité des piétons et des cyclistes et de la priorité que nous voulons donner à ces formes de mobilité. À ce titre, nous sommes prêts à engager au plus vite une action dans ce sens, tout en sachant qu'elle nécessite d'une part une mise en oeuvre progressive sur la ville (le sujet du stationnement doit être abordé dans sa globalité) et d'autre part une réelle concertation avec les riverains. Il ne s'agit pas ici de nous engager sur un déploiement immédiat de cette mesure, mais de considérer que la mise en oeuvre de premières réalisations permettra justement de prendre le temps de la concertation et de prendre progressivement tous les enjeux en compte dans la perspective de sa généralisation.

Action n°16

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Ou continuer l'aide à l'achat de vélo pour les particuliers.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Page 18 : "Nous organiserons l'accès pour les Palaisien.e.s à des marchés mutualisés..." Au-delà de l'achat mutualisé d'énergies renouvelables, nous avons aussi l'idée de lancer un marché mutualisé pour l'achat de VAE ou la transformation de vélo en VAE. En plus de réduire les coûts d'achat, ces marchés mutualisés, réalisés par la mairie, sont un déclencheur d'achat.

Page 27 : "Nous soutiendrons les plans de mobilité des entreprises"

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Dans le cadre du plan vélo, nous avons créé une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique de 200 euros/foyer. Cette aide, qui rencontre un franc succès, sera reconduite et nous étudierons les conditions de son extension.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Oui sur le principe d'une aide pour l'achat de vélo mais cette aide doit être progressive, modulée en fonction des revenus des foyers (sur la base par exemple du quotient familial) et l'enveloppe globale reste à déterminer finement. Cette mesure doit être ajustée au plus près des besoins et faire partie du plan vélo de la ville.

Nous ne l'avons pas étudié à ce stade, mais le principe d'une aide pour les entrepreneurs locaux nous paraît également très intéressant, en lien avec notre volonté de trouver les leviers d'un développement économique local ("made in Palaiseau") inscrit dans la dynamique de transition écologique et solidaire.

Action n°17

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

C'est une mesure que nous partageons surtout pour les VAE cargo et remorques pour répondre au besoin des courses et du transport des enfants.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

En 2019, nous avons participé à la mise en place du dispositif Zoov (location de vélos électriques en libre-service) et nous avons également fait la promotion du service Véligo location.

Nous favoriserons l'implantation de nouvelles stations Zoov à Palaiseau, en lien avec la CPS qui est compétente sur ce sujet. Nous étudierons aussi la possibilité de mettre en place un tarif spécial pour les jeunes et les personnes à faibles revenus.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

La location est une autre solution pour inciter à l'usage du vélo en particulier dans le cadre d'un projet d'entreprises d'insertion. Néanmoins, cette mesure mérite d'être testée avant un déploiement progressif afin d'évaluer sa pertinence sur le territoire de Palaiseau. A voir aussi au niveau de la CPS.

Action n°18

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Créer un circuit vélo ouvert à tous pour favoriser l'apprentissage du vélo des enfants et des adultes.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Page 20 : "Nous ouvrirons un atelier itinérant de réparation de vélo, en collaboration avec les associations et la recyclerie sportive de Massy."

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

En 2019 trois ateliers de réparation de vélos ont été organisés par la CPS au niveau des gares de RER.

Nous souhaitons renforcer notre soutien aux associations (développer un grand plan de formation, proposer un soutien administratif et de nouveaux locaux et lieux de vie aux associations). Ces mesures bénéficieront aux associations consacrées au vélo.

Le projet de circuit vélo pourra être étudié avec les usagers pour évaluer sa pertinence.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Cette action s'inscrit dans le plan global de soutien aux associations que nous prévoyons dans notre programme, avec une augmentation de 25 % des subventions consacrées à leurs projets dès la première année du mandat. Nous souhaitons passer avec elles des conventions d'objectifs et soutenir globalement le tissu associatif pour mieux s'appuyer sur lui. Il en est de

même pour la mise à disposition de locaux qui doit faire l'objet d'une convention association-ville. Nous serons donc particulièrement attentifs à soutenir les projets d'associations contribuant, par leurs actions de sensibilisation ou d'accompagnement de la pratique du vélo.

L'atelier de réparation constitue dans cette optique un élément particulièrement important. Il pourrait très bien s'inscrire dans le projet de répar'café que nous souhaitons faire émerger, et bénéficier du soutien que nous nous sommes engagés à apporter au champ de l'économie sociale et solidaire.

Nous n'avons pas spécifiquement envisagé la création d'un circuit vélo, mais ce projet nous paraît pertinent et sa faisabilité nous semble pouvoir être assurée, et nous sommes donc prêts à l'étudier.

Action n°19

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

C'est une idée que nous n'avons pas abordée dans notre programme. Nous ne sommes pas contre, c'est à envisager.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous souhaitons mettre de nouveaux locaux et lieux de vie à disposition des associations et notamment celles favorisant la pratique du vélo. Nous créerons également un tiers-lieu qui pourrait contenir un atelier de réparation de vélo ou une ressourcerie.

L'idée de la machine à graver mérite d'être approfondie et pourrait trouver sa place dans un de ces lieux.

Enfin, la CPS, dont la ville de Palaiseau est membre, porte également un projet de création de Maison du Vélo.

Yves Marniac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Pour l'instant, nous n'envisageons pas de créer spécifiquement un "pôle spécifique vélo" mais plutôt une intégration dans plusieurs structures de la ville : répar'café, service communication, espace public. Cela ne nous paraît pas exclusif, au contraire, du fait d'accueillir les acteurs associatifs liés au vélo en leur ménageant des espaces dans l'une et/ou l'autre de ces structures.

La multiplicité de ces lieux, dès lors que chacun est rendu visible, peut également contribuer plus fortement encore à la visibilité de la politique cyclable que nous mettrons en place. À ce titre, le levier le plus important nous semble être le déploiement dans la ville d'une signalétique rendant visibles et attractifs les aménagements destinés au vélo et aux autres mobilités douces.

Nous retenons par ailleurs, même si nous ne l'avions pas identifiée auparavant, l'idée de la machine à graver pour lutter contre le vol.

Action n°20

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Oui bien évidemment. P.14 de notre Programme : " Nous mettrons en places de véritables Temps d'Activités Périscolaires... pour initier les élèves, ..., aux enjeux climatiques et environnementaux"

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Dans le cadre du programme national « savoir rouler à vélo », nous avons mis en place en 2019 le permis vélo pour tous les élèves de CM1. Une formation en trois séquences est proposée en partenariat avec le club US Triathlon de Palaiseau.

Yves Marniac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Il s'agit là d'une belle idée que nous accompagnerons volontiers pour autant que l'État tienne ses engagements. Ce projet sera à travailler en collaboration entre la Ville, les acteurs éducatifs et les parents, et pourra bien sûr associer si elles le souhaitent les associations engagées dans la promotion du vélo.

Action n°21

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

à réfléchir selon les activités.

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Oui excellente idée qui rentre pleinement dans notre réflexion page 18 de notre Programme : " Nous formerons progressivement l'ensemble du personnel municipal et des élus aux bonnes pratiques de sobriété numérique et énergétiques"

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

En 2019, nous avons acheté et mis à disposition des services municipaux 8 vélos électriques pour les navettes entre les différents locaux. Ceux-ci sont situés à l'hôtel de ville, au CTM, à la maison des associations et au service des sports. La mise en place de vélos cargos pourrait être étudiée à l'avenir pour les services s'y adaptant.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Dans le cadre d'une politique d'exemplarité des services municipaux, il nous semble évidemment judicieux d'introduire ce dispositif pour les livraisons où il apparaît pertinent. Son rythme et son niveau de déploiement dépendront néanmoins du succès de l'incitation des personnels à adopter ce changement, toute forme de contrainte risquant dans ce domaine de s'avérer contre-productive. Nous soulignons ici que cela vaut aussi pour les élus qui se devront de montrer l'exemple dans ce domaine.

Action n°22

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Pas de commentaire

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau nous souhaitons renforcer les patrouilles de police municipale, ce qui permettra de lutter davantage contre le stationnement sauvage.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

La lutte contre les incivilités constitue un axe essentiel de la politique que nous souhaitons mener en termes de tranquillité publique, et ces incivilités doivent être d'autant plus combattues lorsqu'elles constituent clairement des infractions, et des obstacles au changement positif des pratiques. Si la Police municipale est correctement pilotée, la verbalisation pour les stationnements illicites sera effectuée, il s'agit là d'un ses rôles. Il est clair que sur Palaiseau de mauvaises habitudes ont été prises qu'il conviendra de corriger, notamment avec de la communication et de la pédagogie.

Action n°23

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Pas de commentaire

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Oui, notre démarche concertée avec les citoyens intègre l'éducation populaire autour des thématiques de la Transition.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Nous avons mis en place des actions de communication au sujet du plan vélo. A l'avenir, nous souhaitons :

- Communiquer davantage sur les bienfaits du vélo et favoriser son usage lors des événements de la ville (Printemps de l'environnement, guinguettes, etc.)
- Mettre en place une session de formation sur la pratique du vélo
- Créer une carte détaillant tous les itinéraires cyclables de Palaiseau

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Tout à fait d'accord avec cette proposition qui devra faire l'objet d'un projet spécifique du service communication de la ville, en lien avec les usagers et les associations. Cette action s'articulera notamment avec les efforts que nous prévoyons en matière de signalisation visible et attractive des aménagements cyclistes (et piétons).

Commentaires généraux

Eric Houet (PALAISEAU ENSEMBLE)

Je suis partisan pour la mise en place d'une politique privilégiant la circulation et le stationnement Vélo.

Initiative indispensable d'un point de vue écologique et aussi favorisant l'accessibilité en centre ville.

je me souviens bien des échanges lors de notre réunion et il est bien entendu nécessaire de se concerter pour mettre en place les sujets relatifs au plan vélo.

Arnaud Deschamps (La Conviviale Ecologiste et Fraternelle)

Merci pour cette excellent questionnaire. Nous y avons répondu sincèrement.

Grégoire de Lasteyrie (100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie)

Depuis 2014, nous avons mis en place un certain nombre de mesures fortes en faveur de la transition écologique : déploiement du plan vélo mais aussi création du nouveau Plan Local d'Urbanisme et du contrat de performance énergétique pour les bâtiments de la ville, etc.

Notre volonté est d'aller encore plus loin dès 2020 : notamment en poursuivant la réduction de l'empreinte carbone de notre ville et en favorisant les mobilités et déplacements alternatifs.

Amplifier le déploiement du plan vélo est donc pour nous une priorité. Nous doublerons les investissements dédiés aux

circulations douces (200 000 €/an) car une ville éco-responsable, c'est une ville qui aide les usagers à changer leurs habitudes en matière de transport.

Yves Marignac (Avec Vous ! Citoyens Engagés pour Palaiseau)

Le plan vélo actuellement mis en place par la majorité sortante et son niveau de financement restent de manière évidente insuffisants pour donner toute sa place à la circulation cycliste. Nous portons au contraire une vision ambitieuse de la place du vélo dans la ville, que nous plaçons au cœur de notre volonté de transformer notre rapport à l'espace urbain et à la mobilité, aux dépens du tout automobile et au profit des circulations douces, de la revégétalisation, de l'animation locale et du plaisir de ville partagé. C'est le sens du projet de transition écologique et solidaire que nous présentons.

Les transformations que cela implique sont nombreuses et parfois profondes, tant en termes d'aménagement que de comportement. Elles ne pourront être déployées pleinement que dans la durée, et en jouant de façon coordonnée sur tous les leviers : c'est le sens des 23 actions sur lesquelles vous nous demandez de nous engager.

Par la nécessité de cette cohérence, le développement du vélo à Palaiseau illustre parfaitement la méthode sur laquelle tout notre projet s'appuie pour réaliser les transformations nécessaires : mobilisation de la puissance publique, vitalité des associations et de l'ensemble du tissu palaisien, force de l'intelligence collective à travers des processus participatifs.

Vous pourrez voir quelques-unes de nos propositions en page 23 de notre projet. Tout n'y est pas, faute de place, mais vous pourrez compléter votre "découverte" de nos réflexions en consultant les 600 propositions présentées sur notre site internet : www.citoyensengagespourpalaiseau.net.

Nous avons co-construit notre programme depuis presque 2 ans ; le travail collectif fait donc partie de notre ADN. Nous ne pouvons pas envisager d'aborder efficacement le sujet du vélo, qui nous tient très à cœur, sans imaginer de travailler avec les acteurs du sujet, en particulier les associations.